



## Adhérer à Flamenco en France

**Vous souhaitez soutenir l'association, aussi nous vous rappelons les raisons et les avantages de l'adhésion.**

Flamenco en France est une association loi 1901. Les cotisations permettent d'assurer le fonctionnement de la structure en participant aux frais de location et d'entretien du local ainsi qu'aux salaires du personnel permanent.

Par ailleurs, adhérer à Flamenco en France vous donne accès à des tarifs réduits pour tous les concerts et stages organisés par l'association, ainsi qu'aux principaux événements flamenco de Paris (Festival de la Villette, Biennale de Chaillot, Paris Quartier d'été, Salle Pleyel, Cité de la Musique etc....)

L'adhésion donne enfin un droit de vote lors de notre assemblée générale annuelle, qui a généralement lieu en fin d'année civile. C'est à la fois un privilège et une responsabilité que d'être socio d'une *peña* aussi active et chargée d'histoire. L'assemblée générale est un moment indispensable d'échange d'impressions et d'émulations d'idées, qui doit déboucher sur l'élection d'un nouveau bureau et d'un projet artistique.

### LES ADHESIONS :

- \* 45 € par personne
- \* 60 € par couple (à la même adresse)
- \* 13 € pour les enfants

N'oubliez pas de mettre toutes vos coordonnées (y compris pour les anciens adhérents) afin de recevoir votre carte d'adhérent et d'être informé des activités de l'association.

Nous vous souhaitons une très belle saison flamenca et vous remercions de votre soutien !

#### Bulletin à renvoyer à :

Flamenco en France, 33 rue des Vignoles 75020 Paris  
Tél. : +33 1 43 48 99 92  
Mail : flamencoenfrance@free.fr



## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

\* Profession : .....

\* Comment ou par qui avez-vous connu *Flamenco en France* ?

Date :

Signature :

Cotisation annuelle :

- \* 45 € par personne
- \* 60 € par couple (*pour un couple, indiquer les deux noms.*)
- \* 13 € pour les enfants

*Adhésion valable de septembre à septembre.*